

## Centre Social Mosaïque

31, place des écoles

01320 CHALAMONT

Tél : 04 74 61 73 35

Fax : 04 74 46 92 42

[accueil@csmosaïque.fr](mailto:accueil@csmosaïque.fr)

[www.centresocialmosaïque.jimdo.com](http://www.centresocialmosaïque.jimdo.com)



# Projet pédagogique Micro-crèche Marlieux

Espace petite enfance

39 rue de l'Etang

01240 Marlieux

Tél : 04-81-51-00-87

Mail : [creche-marlieux@csmosaïque.fr](mailto:creche-marlieux@csmosaïque.fr)

## I. Le projet : Un outil indispensable

Le projet pédagogique de la micro-crèche est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer à l'enfant et sa famille. Il permet également à l'enfant de se sentir sécurisé à travers la cohérence qu'il instaure au quotidien. Enfin pour les parents il apporte un cadre et une transparence des pratiques professionnelles. Il permet d'assurer une continuité éducative pour l'enfant entre leur domicile et la structure.

Le projet pédagogique sera posé comme outil de travail de l'équipe. Il n'est pas figé. Il sera évalué et adapté régulièrement en fonction des observations, des formations, des nouveaux projets. Il s'inscrit et fait partie intégrante du projet social du Centre social Mosaïque et de ce fait partage les mêmes valeurs.

L'entrée en collectivité de l'enfant est une étape importante dans sa vie comme dans celle des parents. Elle peut être à l'origine d'inquiétude. Au-delà des règles essentielles d'hygiène et de sécurité, l'objectif est de favoriser le développement de l'enfant dans un cadre agréable, qui instaure un climat de confiance et de convivialité.

### 1. Les grands principes du développement de l'enfant et la prise en compte de ses besoins

Les besoins fondamentaux du jeune enfant sont reconnus et se définissent ainsi :

- Besoin de sécurité matérielle. L'enfant a besoin d'un environnement sûr et sécurisant. (Espace de vie, dortoirs, salle de changes, motricité, cours...). Le milieu dans lequel il évolue doit respecter ses besoins et ses rythmes. L'espace doit être sécurisé et adapté à son stade

de développement pour permettre à l'enfant de se mouvoir et de faire des expérimentations.

- Besoin de sécurité affective : en dehors de sa famille l'enfant peut être fragilisé. L'adulte sécurisera l'enfant en le rassurant physiquement et verbalement, par la parole et les gestes, dans l'écoute de ses besoins et de ses sentiments divers, souvent difficiles pour lui à exprimer et contrôler. En verbalisant tous les actes prodigués afin qu'il ait une compréhension de ce qu'il se passe, l'enfant pourra développer une relation de confiance avec le ou les adultes qui vont s'occuper de lui. Des repères stables et des rituels structurants seront favorisés. Le principe de référent sera mis en place. Le bien-être de l'enfant sera une priorité pour l'équipe.
- Besoin de relation individualisée dans un contexte collectif, l'enfant a besoin d'être reconnu individuellement. L'équipe reconnaîtra l'enfant dans ses particularités et dans son appartenance à sa famille et à sa culture. Les professionnelles font preuve d'une attention bienveillante et d'une disponibilité tant physique que psychique (regard, écoute, parole...). La valorisation et les encouragements aident l'enfant à développer une confiance et une estime de soi.
- Besoin moteur : Les changements physiques vont servir de base au développement rapide des habilités motrices de l'enfant. Les différentes habilités sont locomotrices (marcher, courir, sauter), posturales et de manipulations (jeter, saisir, attraper). Les professionnelles proposeront à l'enfant des activités motrices tout au long de la journée en fonction de l'âge et du stade de développement de l'enfant. De 0 à 4 ans l'enfant multiplie des stades très variés et complexes au niveau moteur. Les professionnelles sont en capacité d'adapter leurs activités d'éveil à chaque étape : se retourner (bébé), ramper, s'asseoir, grimper, se mettre debout, marcher, courir...tant d'étapes importantes qu'il faut accompagner et encourager.
- Besoin d'autonomie : L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. C'est un élément essentiel de la confiance en soi. L'équipe aidera l'enfant à devenir acteur de son propre développement : laisser l'enfant faire ses propres choix, ses expériences, ses erreurs et savourer ses victoires. L'adulte ne doit pas faire à la place de l'enfant mais être suffisamment présent et aidant pour que l'enfant puisse faire seul lorsqu'il est prêt.
- Besoin sensoriel : dès son plus jeune âge l'enfant reconnaît son environnement à travers ses sens. C'est à travers ses sens que l'enfant va découvrir son corps, appréhender et découvrir le monde qui l'entoure et entrer en relation avec les autres. Les professionnelles accompagneront l'enfant dans la découverte son environnement et l'expérimentation de ses 5 sens. (Eveil musical, le goût, les arts plastiques, la lecture, ateliers sensoriels...).
- Besoin créatif et imaginaire : à travers le jeu, les matières, les livres, les « coins symboliques », le rêve, le rien... le professionnel aménage un espace suffisamment stimulant et « vide » pour laisser l'enfant s'adonner à sa créativité naissante et sa curiosité naturelle.
- Besoin de socialisation : comprendre le monde qu'il l'entoure c'est aussi en comprendre les règles qui le régissent. Les professionnelles aideront l'enfant à comprendre et à intégrer les règles de vie de la collectivité souvent différentes de la maison. C'est aussi accompagner l'enfant dans sa rencontre avec l'autre afin qu'il puisse échanger des moments de jeu, parfois de conflit, mais surtout des moments de partage et de plaisir. L'enfant découvre sa propre existence et celle des autres. Pour aider l'enfant dans cet apprentissage, l'adulte favorisera les activités en petits groupes. Il aidera l'enfant à exprimer ses émotions, il encouragera la parole et l'aidera dans le développement de son langage. Des activités extérieures et avec d'autres partenaires seront proposées afin d'ouvrir l'enfant sur un environnement plus large.

Les valeurs du Centre social s'inscrivent parfaitement dans ces grands principes de développement de l'enfant. Elles seront travaillées en équipe de façon régulière.

## **ECOUTE-BIENVEILLANCE-ACCOMPAGNEMENT-RESPECT-VALORISATION**

**sont les mots clé de notre projet.**

Ces valeurs se déclinent de la façon suivante :

- Proposer un accueil adapté aux besoins de l'enfant et de sa famille.
- Offrir un lieu accueillant, chaleureux, sécurisant et adapté à l'enfant.
- Prendre en considération l'environnement familial, social et culturel de chaque enfant afin de proposer un accueil individualisé.
- Etablir et maintenir le lien et une continuité éducative entre la structure et l'environnement familial.
- Ouvrir la structure aux parents et les encourager à participer aux échanges avec les professionnels. Accompagner, valoriser et soutenir les parents dans leur fonction parentale.
- Préserver la santé de l'enfant et contribuer à son bien-être quotidien.
- Permettre à l'enfant et à ses parents de vivre leur première expérience de séparation de façon sereine et en toute confiance.
- Permettre à chacun de s'affirmer en tant qu'individu et de respecter cet individu au sein d'un accueil collectif
- Favoriser l'autonomie de l'enfant au quotidien.
- Favoriser son estime de soi, son sentiment de confiance en soi.
- Apporter une sécurité physique et affective importante grâce aux repères et rituels donnés aux enfants.
- Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant.
- Respecter l'intimité et la pudeur de chaque enfant.
- Respecter l'enfant dans ses capacités et ses compétences.
- Permettre à chaque enfant de se mouvoir en liberté et respecter son corps et son propre développement.
- Permettre à l'enfant d'accéder à une première expérience de socialisation, rencontrer l'autre.
- Participer à l'éveil de l'enfant, accompagner l'enfant dans le plaisir de la découverte, de l'exploration, dans le « faire seul », dans la réussite comme dans les difficultés.
- Développer des actions partenariales au sein du Centre social et aussi à l'extérieur et en souligner l'importance pour l'enfant et ses parents.

A travers ses compétences professionnelles, l'équipe accompagnera au quotidien l'enfant dans son développement, grâce notamment à l'observation, un outil indispensable, pour connaître au mieux chaque enfant, comprendre les étapes de son développement et ainsi répondre à ses besoins.

## **2. L'alimentation des enfants et son intégration dans le projet pédagogique**

Le temps du repas est un moment privilégié, il permet à l'enfant de nombreux apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux et culturels. Manger c'est aussi communiquer, partager un moment à plusieurs et se faire plaisir ! C'est un moment de convivialité et de découverte offert aux enfants. Des règles de vivre ensemble accompagnent le repas, ce qui en fait un espace de socialisation et d'apprentissage.

Lors de ce temps, le degré d'autonomie, les rythmes, les goûts, les appétits seront respectés. Le repas est un moment où l'enfant pourra s'exprimer sur ses goûts, ses préférences, ses aversions... et ainsi s'affirmer en tant qu'individu. L'enfant ne sera jamais forcé, nous l'inciterons à goûter afin qu'il puisse se faire sa propre opinion.

Selon l'âge des enfants le moment du repas se découpe comme suit : les plus petits mangeront vers 11h et les plus grands vers 11h30 afin de favoriser chaque rythme, compétence et le degré d'autonomie. Les repas sont pris en général à partir de 11h et peuvent s'échelonner jusqu'à parfois 13h30 en fonction du réveil des enfants. Un enfant ne sera pas réveillé pour son repas sauf pour des raisons liées à sa santé.

L'équipe favorisera l'autonomie de l'enfant : mettre le couvert, débarrasser ses couverts, se servir seul, se débarbouiller seul. Il permettra à l'enfant de s'exprimer et d'affirmer ses choix : le choix de sa place, respect de ses goûts et des quantités. L'adulte accompagnera l'enfant dans ses découvertes et sera rassurant dans ses craintes de la nouveauté. Il sera à l'écoute de ses refus et acceptera ses choix. Des plateaux repas seront proposés aux enfants : c'est à dire qu'il sera présenté aux enfants l'entrée et le plat en même temps. Cela diminue le temps d'attente et donc respecte chaque rythme, l'enfant s'il le souhaite pourra revenir à l'entrée ou au plat en fonction de ses goûts et envies.

Une nourriture diversifiée et adaptée à chaque âge est proposée aux enfants :

- nourriture exclusivement de lait (lait maternisé, biberons et tétines adaptés)
- diversification alimentaire, introduction des premiers aliments solides en relation étroites avec les parents, médecin traitant, pédiatre.
- introduction de l'écrasé, des morceaux...
- -passage petit à petit à table, apprentissage de la cuillère, du verre, de savoir rester assis...

Les repas seront apportés par liaison froide par un prestataire agréé (Bourgogne repas). Ils seront conservés et réchauffés par nos soins. La qualité et l'équilibre des repas sur la semaine seront contrôlés. Les repas sont livrés en barquettes et seront présentés dans des plats familiaux afin de soigner la présentation et susciter l'envie de manger. Des produits locaux seront proposés pour les goûters par exemple, afin de travailler avec des partenaires locaux (fruits, pain, confiture, miel...).

De nombreuses tensions et questions pouvant être liées à l'alimentation, des échanges réguliers seront donc mis en place avec les parents. Les mamans qui souhaitent prolonger l'allaitement peuvent amener leur lait maternel dans les conditions réglementaires. Un espace au calme peut être réservé pour que la maman puisse allaiter dans la structure.

### **3. L'organisation des sections**

L'organisation du groupe d'enfants ne se fera pas en section mais « l'inter-âge » sera privilégié du fait du petit nombre d'enfants et également de la richesse que procure l'inter-âge : entraide, échanges riches, observation stimulante des plus grands. L'inter-âge permet également d'accompagner les apprentissages de chaque enfant en fonction de ses compétences et non par rapport à son âge. A certains moments de la journée des petits groupes d'enfants seront réalisés (repas, activités motrices et manuelles...) afin d'accompagner les enfants individuellement et de répondre à des besoins plus spécifiques.

### **4. L'aménagement des espaces**

#### **Salle de vie commune**

Cet espace sera évalué et modifié si nécessaire tout le long de l'année. Il évolue en fonction du développement et des besoins des enfants. Il sera donc aménagé en petits espaces : jeu symbolique (cuisine, poupée, voiture, garage...), construction, manipulation, repos et rassemblement, bébés,

repas...autant d'espaces que de besoins. L'équipe veillera que cet espace soit sécurisé et sécurisant. Cette salle de vie sera aussi l'espace de repas. Une réflexion régulière sera portée afin que l'enfant puisse continuer à évoluer et s'épanouir au sein de la micro-crèche.

### **Les différentes chambres**

Le coucher s'apparente à une séparation. Pour pouvoir s'abandonner au sommeil, l'enfant doit se sentir sécurisé. L'équipe accompagnera l'enfant au repos de façon ritualisée (temps calme, histoire, chanson...). Un échange avec les familles sera aussi très important afin de connaître les habitudes de coucher et d'endormissement de leurs enfants, qui seront respectées afin de préserver une continuité éducative et des repères sécurisants pour l'enfant.

Dans la mesure du possible chaque enfant aura son lit afin d'instaurer des repères sécurisants. La micro-crèche possède 2 chambres. Une chambre sera dédiée aux plus petits et l'autre pour les plus grands avec de petites couchettes et lits à barreaux si besoin. Des baby phone et/ou visiophones seront installés afin de surveiller les enfants qui dorment. L'adulte sera aussi présent dans la chambre des plus grands afin d'accompagner les enfants à l'endormissement et d'assurer leur sécurité. Des thermomètres seront installés pour vérifier la température des chambres. Les enfants seront couchés en fonction de leur rythme et de leur besoin.

### **Salle de change (salle de propreté)**

Cet espace respectera l'intimité des enfants et sera un lieu aussi d'échanges individuels et d'autonomie. Par des soins adaptés, le confort et bien-être de l'enfant seront privilégiés. Le change est un moment de relation individuelle, d'autant plus important que nous sommes dans un contexte collectif. C'est un temps de relation entre l'adulte et l'enfant, ainsi qu'entre enfants eux-mêmes, pour apprendre à se connaître. Sa pudeur et son intimité seront respectées.

Chaque enfant aura une petite panière afin d'y placer ses affaires dont il aura besoin pour la journée. Les plus grands pourront prendre leur petite panière afin de s'habiller ou de se déshabiller seul. Petits toilettes et pots seront à la disposition des enfants. Tout au long de la journée en fonction de ses besoins l'enfant pourra accéder (avec l'adulte) à la salle propreté.

L'apprentissage de la propreté sera réalisé en partenariat avec les parents dès que l'enfant sera prêt. La cohérence entre la maison et la structure est très importante pour l'enfant. Cette étape est primordiale dans l'acquisition de l'autonomie de l'enfant mais peut être aussi source d'inquiétude et de tension. La présence de l'équipe aidera l'enfant et son parent à vivre au mieux ce moment.

### **L'extérieur**

Il sera aussi pensé pour que l'enfant puisse se « dépenser » en toute sécurité : structure motrice sécurisée, vélos et trottinettes adaptés... Des espaces pédagogiques tels que le transvasement, eau, potager seront mis en place.

## **5. Les moyens mis à disposition des encadrants pour assurer l'éveil et le développement des enfants (outils, jeux, activités, supports pédagogiques)**

**« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. » Jean Epstein.**

Le jeu est essentiel pour l'enfant. C'est par lui qu'il apprend, qu'il expérimente et ainsi qu'il grandit.

Tout au long de la journée, divers jeux et activités seront proposés aux enfants. Ils doivent permettre de s'exprimer, de susciter curiosité, exploration, expérimentation, découverte, plaisir et créativité de façons individuelle et collective.

## **Le jeu libre**

Il est mis à disposition des enfants dans divers espaces pensés et réfléchis. Il entretient l'imagination, le symbolique, la socialisation et la rencontre avec l'autre. Il permet à l'enfant de développer son libre choix et ainsi que son autonomie. Le jeu libre est une véritable activité qui doit être accompagnée par l'adulte par son observation, sa disponibilité et son regard bienveillant.

## **Les ateliers et activités**

L'équipe élaborera un programme d'activités en fonction d'un thème sur un mois ou un cycle. Les thèmes pourront être choisis en fonction des saisons, des projets, des événements de l'année... Tous les jours des activités sont proposées aux enfants. Elles sont adaptées en fonction de l'âge, des envies et des besoins des enfants. C'est l'enfant qui décide de participer ou non à l'activité. L'équipe s'efforcera de proposer des activités variées et stimulantes afin de permettre un plein épanouissement de son potentiel physique, affectif, intellectuel. Elles permettent découverte et l'expérimentation tout en étant source de jeux et de plaisir pour l'enfant.

Elles se déclinent comme suit :

- Activités manuelles et de créativité : peinture, dessin, gommette, collage...
- Activités de manipulation : pâte à modeler, graines, riz, jeux d'eau...
- Cuisine : confection de gâteaux, anniversaire ....
- Activité cognitive : loto, mémo, jeux de société, d'association et de tri...
- Activités de psychomotricité : parcours, module, danse...
- Activités d'encastrement et de construction : lego, puzzles, cubes...
- Activités conte, découverte du livre, marionnettes.
- Activité musicale : chant, musique, manipulation d'instruments, reconnaître des bruits.
- Activités extérieures : la petite cour permettra aux enfants de bouger plus aisément, courir, crier, utiliser porteurs et vélos...

## **Les sorties**

Des sorties pourront être prévues aux alentours de la structure, notamment les commerces situés dans le village, le parc proche de la gare... mais aussi avec les partenaires locaux tels que : la bibliothèque, l'école, Opération 1ère page, Graines de lecteur, centre de loisirs, théâtre... La rencontre avec leur environnement, d'autres lieux et d'autres personnes pourront aider les enfants à appréhender le monde extérieur avec plus de facilité.

## **Les ressources du Centre social :**

Le Centre social fait déjà intervenir sur ses structures des partenaires locaux et des ressources internes. Pour exemple : éveil musical, yoga, conte... Dynamique et créative l'équipe tente au quotidien et sur des activités plus exceptionnelles de proposer des activités variées et riches. Afin de faciliter l'organisation des activités diverses, des bénévoles du Centre social, parents, stagiaires pourront compléter l'équipe de professionnels.

# **6. La période d'adaptation des nouveaux enfants accueillis**

## **Le premier contact**

Le premier contact avec l'enfant et sa famille est primordial. De cet instant naîtra les futures relations de confiance. Il est important que le professionnel soit rassurant et contenant. Cette période permet de se familiariser avec le futur lieu d'accueil collectif et les professionnels, et ainsi faciliter les premières séparations, qui peuvent être parfois difficiles, chargées d'angoisses et de culpabilité.

Chaque enfant et chaque parent sera plus ou moins porteur de ces sentiments, chacun trouvera alors son propre rituel pour se rassurer avant de se séparer.

### **La notion de référence pour la période d'adaptation**

Lors de la période d'adaptation, les parents et l'enfant seront accueillis par une personne référente, avec qui les premiers liens se tisseront. Le référent est la personne qui va accueillir l'enfant au début et l'accompagner lui et ses parents dans la découverte de l'espace de vie (bruit, odeur, couleur, jeux...). Lorsque l'enfant se sentira suffisamment en sécurité le référent se détachera petit à petit de cette relation privilégiée, et ainsi lui permettra d'aller vers les autres. Ce temps vise à instaurer un climat de confiance et de partage des habitudes de vie de l'enfant entre les parents et la personne référente. Plus l'enfant sent cette relation établie, plus il est rassuré et confiant.

Le référent prendra toutes les informations nécessaires concernant l'enfant (rythme, habitudes, rituels...) afin de favoriser une bonne prise en charge au quotidien. Connaître les goûts de l'enfant, ses rythmes...va lui permettre de s'adapter à l'espace multi-accueil puis de vivre sereinement son accueil. Cette période se fera de façon progressive sur une à deux semaines selon les besoins de l'enfant et des possibilités des familles.

Un cahier de vie sera établi entre le parent et la référente afin de noter les premières observations et informations importantes. Ce cahier est utilisé en général la première année, le parent au fur et à mesure s'en détache car il est rassuré et n'a plus besoin du support écrit.

## **7. La prise en compte des enfants présentant un handicap**

Les enfants en situation de handicap pourront être accueillis au sein du multi-accueil et ainsi découvrir un lieu d'accueil collectif où s'épanouir. Il s'agit d'offrir à un enfant dans sa particularité, un lieu de vie et d'accueil mais aussi d'éveil comme pour tous les autres enfants.

Une réflexion commune trouvera sa place pour accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées et agréables possibles. L'ensemble des partenaires vérifiera que la structure a bien les moyens humains et matériels pour accueillir l'enfant. Un projet d'accueil individualisé (PAI) sera établi entre la famille, l'équipe, le médecin référent, éducateur, le médecin traitant de l'enfant... Ce projet permet aux professionnels de connaître les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions et comportements d'urgence à adopter.

Des bilans réguliers sont effectués avec les différents partenaires afin d'évaluer le PAI et de l'adapter en fonction de l'enfant et de l'équipe.

Un PAI pourra être établi de la même manière pour des enfants souffrants de maladies chroniques ou avec des traitements particuliers...

## **II. La place de la famille au sein du service**

La question de la participation des habitants au fonctionnement est un marqueur du fonctionnement d'un Centre social : *Agir pour favoriser la place des habitants-acteurs* » Il a pour ambition de « Favoriser la participation des habitants à l'animation de leur espace de vie en encourageant, en accompagnant leurs actions et leurs engagements, tout en leur permettant de reconnaître leur environnement et d'être reconnu par celui-ci et l'ensemble des éléments le composant ».

## 1. L'accueil des familles :

### La place des familles au sein de la micro crèche

Les parents sont fortement invités à entrer dans le lieu de vie. Le Centre social Mosaïque fera de ce lieu d'accueil un espace convivial qui favorise les échanges et les rencontres. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Il est important d'être à l'écoute des parents et de prendre en compte leurs demandes, leurs attentes, leurs craintes, leurs joies.... Il est donc primordial d'accorder une place importante aux échanges du matin et du soir entre professionnels et parents. Les parents sont là pour nous aider à mieux connaître leur enfant et ainsi améliorer sa prise en charge au quotidien : rythmes, rituels, habitudes...

Nous sommes partenaires et complémentaires dans l'éducation de leur enfant. Il n'est pas question de se substituer à eux. Notre rôle est de prendre le relais en leur absence. Accorder une place aux parents, c'est placer l'enfant et sa famille au centre des relations et de nos préoccupations. La qualité de l'accueil dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver un sentiment de confiance réciproque. Les parents sont des participants, des acteurs du projet d'accueil et du projet social de l'association.

Le dialogue entre les parents et professionnels est indispensable pour échanger et partager autour de l'enfant. Il est nécessaire tout au long de l'accueil de l'enfant dans la structure car les parents auront besoin d'être rassurés et guidés durant les étapes importantes que va vivre leur enfant. L'enfant perçoit le lien de confiance qui peut exister entre les parents et l'équipe à son égard. Il peut ainsi évoluer librement en sécurité.

#### a. Modalités d'organisation et place des parents pour la période d'adaptation

Cette période se fera de façon progressive sur une à deux semaines selon les besoins de l'enfant et des possibilités des familles. Elle peut être plus longue si besoin. Une professionnelle référente de l'enfant sera définie au départ. Le premier temps d'adaptation permet aux parents et à la référente d'échanger sur les habitudes et rythmes de l'enfant. Il a lieu dans la salle de vie. Toutes les informations sont notées dans une fiche de rythmes donnée aux parents à l'inscription. Cette fiche de rythmes reprend toutes les informations nécessaires à la bonne connaissance de l'enfant (Alimentation, sommeil, habitudes, doudou, sucette...). Elle est la première base d'échanges lors de la première heure d'adaptation. La personne référente devra aussi prendre en compte lors de ce temps les sentiments et émotions des parents.

Organisation de ce temps :

- **Jour 1** : 1 heure : premier contact. Les parents et l'enfant sont accueillis ensemble. Echange sur les habitudes et rythmes de vie de l'enfant. Familiarisation avec les lieux, les professionnels et les autres enfants. Une personne référente sera déterminée à l'avance.
- **Jour 2** : 1 ½ heure à 1 heure : première séparation. L'enfant reste seul à la crèche. La personne référente est présente et l'accompagne pendant ce temps.
- **Jour 3** : Le temps se rallonge en fonction des réactions de l'enfant. Une matinée sur des temps d'éveil sera proposée.
- **Jour 4** : Matinée et repas seront proposés....
- **Jour 5** : Petite journée avec un temps de repos.

...et ainsi de suite afin d'arriver en douceur à une journée complète.

#### b. Modalités de l'accueil des parents dont l'enfant présente un handicap

Les parents d'un enfant porteur de handicap seront accueillis avec autant de bienveillance que les autres familles. Un rendez-vous plus spécifique lié à la situation sera instauré afin de réunir



l'ensemble des partenaires nécessaires à l'élaboration du projet d'accueil individualisé. Des bilans réguliers seront proposés afin d'évaluer le projet et de l'adapter. Ils permettront aussi de pouvoir échanger et d'accueillir les sentiments et émotion des familles.

Nous accordons une place très importante à l'accompagnement à la parentalité et sommes en veille permanente sur des familles qui peuvent être fragilisées par un enfant porteur de handicap. Le Centre social possède déjà un réseau important et des compétences internes de qualité afin d'accompagner et de soutenir ces familles.

## 2. L'association des parents aux activités et l'aide à la parentalité

**La parentalité c'est conforter les compétences des parents et les accompagner.**

Le secteur petite enfance ainsi que le secteur animation famille sont deux pôles du Centre social étroitement liés de par leurs actions menées auprès des familles au quotidien. Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien à la fonction parentale ces deux secteurs développeront des actions et des lieux pour initier une réflexion en fonction des besoins et attentes de certaines familles :

- Les parents seront souvent sollicités et associés à diverses activités et sorties.
- Un espace parentalité, l'Arbre à bulles, existe un samedi par mois depuis 2014 à destination des parents et de leurs enfants de 0 à 6 ans. Cet espace est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux, dans une perspective de préventive de la relation enfants-parents, en dehors de toute visée thérapeutique. Ce lieu a pour objectif d'accompagner la relation parent-enfant, de soutenir la parentalité, de préparer l'autonomie et la socialisation de l'enfant, de rompre l'isolement social, de favoriser la coparentalité. Pas de jugement, pas de discours de spécialiste, pas de recette toute faite... mais un espace ouvert au dialogue et à l'écoute qui devrait permettre à chacun de repartir avec une meilleure compréhension et davantage de confiance dans ses propres ressources et compétences. Cet espace se fonde sur des "règles de vie" afin qu'il reste agréable, un lieu de plaisir partagé, sécurisant où l'échange est favorisé.
- Les rendez-vous de la parentalité : sur une semaine cette année où sont proposés ateliers parents enfants, conférences, yoga, éveil corporel...
- Ateliers massage bébés.
- Des ateliers parents enfants tout au long de l'année.
- Le café des parents 1 vendredi/mois.
- Une soirée d'échanges est proposée à chaque rentrée pour les familles accueillies. Le projet pédagogique est présenté aux familles ainsi que l'équipe. C'est un temps aussi où les familles peuvent se rencontrer, poser leurs questions, émettre des idées, des projets...
- Chaque fin d'année un événement est proposé à l'ensemble des familles où toute l'équipe est présente : pique-nique, sortie culturelle, ferme pédagogique itinérante...

La parentalité c'est aussi tous les jours, au quotidien. Et une équipe formée et qui se forme... Autant de ressources, de propositions et de compétences qui seront au service des familles de Marlieux. Certaines activités se délocaliseront à Marlieux au cours de l'année.

## 3. La communication

### a. Relative aux activités et au bien-être des enfants (transmission quotidienne)

#### Les temps d'arrivée et de départ

L'accueil du matin est différent chaque jour, en fonction de chaque famille et de ce qu'il s'est passé au domicile (soirée, nuit, week-end, maladie, petite nouveauté...).

A l'arrivée, un temps est nécessaire afin que l'enfant retrouve ses repères dans le lieu de vie auprès des personnes présentes. Un professionnel se libère afin de pouvoir établir un accueil personnel et individualisé et recueillir les informations importantes concernant l'enfant qu'il transmet ensuite à l'équipe. Durant cet instant, les parents sont invités à entrer au sein de la salle de vie pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation. Ainsi chaque parent peut mettre en place un rituel avec son enfant pour leur permettre de mieux vivre ce moment.

Au départ, l'enfant a parfois besoin d'un peu de temps pour créer un lien entre les différents moments de sa vie (structure/maison) pour en assurer la continuité. L'enfant peut exprimer sa difficulté à passer d'un monde à l'autre, il est important de pouvoir lui laisser le temps des retrouvailles.

Le temps du départ et des retrouvailles est aussi important. L'équipe donnera les informations sur la journée de l'enfant. Effectivement la journée passée par l'enfant peut influencer en fonction de ce qu'il a vécu la soirée ou la nuit. Ce moment permet aux professionnels d'effectuer un retour sur la vie de l'enfant au multi accueil : temps de partage, temps d'activité, progrès, anecdotes de la journée, repas, sommeil. Le parent est souvent plus disponible le soir et l'équipe profite de ce temps pour approfondir les échanges et aborder des thèmes de parentalité plus en profondeur. Toutefois si le parent a besoin de plus de temps, un entretien en dehors des temps d'accueil lui sera proposé par la référente technique.

#### **Les outils de communication utilisés :**

- Un classeur journalier où chaque enfant a une fiche élaborée pour la semaine. Sur cette fiche sont notées les informations données par la famille, et les informations notées par le professionnel sur la journée de l'enfant : repas, sommeil, activités, anecdotes, soins, santé et événement particulier. Cet outil est destiné uniquement à l'équipe.
- Un petit cahier est réalisé pour les bébés afin d'avoir un suivi plus détaillé sur les rythmes : sommeil, alimentation... et aussi sur le développement de l'enfant. Ce cahier fait le lien entre la structure et la famille car les parents le prennent à la maison chaque soir. Il est utile souvent sur la première année et naturellement les parents s'en détache. Cet outil est intéressant aussi lorsque ce n'est pas le parent lui-même qui emmène l'enfant ou le récupère mais les grands-parents, assistantes maternelles, ou tiers personne.
- Panneau blanc : un tableau est disponible pour les parents où sont inscrits les menus, les activités exceptionnelles, et les informations plus générales.

#### **b. Relative au fonctionnement du service**

Il sera prévu dans l'année des temps d'échange où l'ensemble des familles sera invitée et pourra apporter sa pierre à l'amélioration du service. Ces temps auront lieu en soirée à la fermeture de la crèche. Une information sera diffusée largement à l'avance pour que les familles puissent s'organiser et un compte-rendu sera réalisé par l'équipe de salariés pour l'ensemble des familles, présentes ou non à la réunion.

Les objectifs de ces temps seront notamment les suivants :

- organiser l'expression et la participation des parents sur les dimensions collectives de l'accueil et de la vie quotidienne de l'enfant.
- mieux connaître les besoins des familles.
- proposer des échanges entre parents et professionnelles et organiser la participation des parents à la mise en œuvre du projet social ou d'activités pédagogiques ou culturelles ponctuelles.

Lors d'une des réunions annuelles, les résultats de l'enquête annuelle de satisfaction seront détaillés et discutés.

Si certaines familles souhaitent s'impliquer davantage dans ce service, elles auront la possibilité de rejoindre l'équipe bénévole du Centre social Mosaique, notamment en postulant pour être membre du conseil d'administration de l'association.

### **c. Via l'enquête de satisfaction et ses modalités de mises en œuvre**

L'enquête de satisfaction est un outil rigoureux et efficace permettant chaque année de vérifier l'adéquation du service aux besoins et attentes de la population.

Pour la micro-crèche un questionnaire sera diffusé dans le courant du mois de mai à toutes les familles utilisatrices, celles utilisant le service pour de la garde régulière ou de la garde occasionnelle sur une longue période. Pour les accueils de courte durée (accueil très occasionnel ou urgence), le questionnaire sera remis à la fin de la période d'accueil. La transmission se fera de deux façons : distribution en main propre d'un questionnaire papier et envoi d'un mail renvoyant vers le même questionnaire en ligne. Les questionnaires seront anonymes afin de permettre l'expression la plus large.

Ces enquêtes seront analysées par le personnel puis diffusées à l'ensemble des familles utilisatrices par mail et lors d'un point annuel (voir ci-dessus), ainsi qu'à la Communauté de communes de la Dombes.

## **III. Organisation et personnel**

### **1. Composition de l'équipe**

#### **-Référente technique**

Le poste sera assuré par l'actuelle directrice du multi-accueil de Chalamont (Educatrice de jeunes enfants), qui partagera son temps entre les 2 structures pour assurer la supervision de la micro-crèche de Marlieux et par-là même permettre une véritable cohésion entre les deux établissements. Elle occupera le poste de référente à hauteur de 10h/semaine auxquelles s'ajoutera 1h/semaine de coordination de l'ensemble des équipements de Marlieux (RAM et micro-crèche).

#### **-2 Auxiliaires de puériculture à plein temps**

#### **-1 CAP petite enfance : à temps plein**

#### **-1 CAP petite enfance : à temps partiel auprès des enfants et 10h attribuées à l'entretien des locaux.**

### **2. Les réunions d'équipe**

Des réunions d'équipe seront organisées d'1h30 à 2h toutes les 4 à 6 semaines. Réunions de l'équipe salariée Centre social Mosaique cinq fois par an, temps de formation... La coordination du quotidien se fera elle via des points organisationnels rapides chaque semaine à un moment de la journée où les professionnels seront moins sollicités (moment de la sieste notamment).

#### **Objectifs :**

- ✓ Travail en permanence sur la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille.
- ✓ Organisation globale (Repas-sieste-ménage...)
- ✓ Travail à chaque réunion sur la qualité d'accueil et la prise en charge globale des enfants sur le quotidien. Réflexion permanente sur nos pratiques professionnelles et évaluation du projet d'accueil.

- ✓ Réflexion et suivi autour d'un ou plusieurs enfants qui nous interrogent.
- ✓ Le programme d'activités et d'éveil mensuel fonctionne bien. Satisfaction de l'équipe et des parents. Il crée une bonne dynamique.

Le 26 août 2019

La Responsable de la Micro-crèche

Séverine DUMOIS

Le Directeur du centre social,

Emmanuel GENIER